

Revue générale de droit



Martin INNES, *Understanding Social Control Deviance, Crime and Social Order*, Collection Crime and Justice, Berkshire, England, Open University Press, 2003, 176 pages, ISBN 0-335-20940-8

Gilles Renaud

Volume 35, Number 3, 2005

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1027264ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1027264ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Wilson & Lafleur, inc.

ISSN

0035-3086 (print)

2292-2512 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Renaud, G. (2005). Review of [Martin INNES, *Understanding Social Control Deviance, Crime and Social Order*, Collection Crime and Justice, Berkshire, England, Open University Press, 2003, 176 pages, ISBN 0-335-20940-8]. *Revue générale de droit*, 35(3), 451–455. <https://doi.org/10.7202/1027264ar>

LIVRES EN REVUE

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Martin INNES, *Understanding Social Control Deviance, Crime and Social Order*, Collection Crime and Justice, Berkshire, England, Open University Press, 2003, 176 pages, ISBN 0-335-20940-8.

« Comment la raison pense-t-elle la violence, comment la fait-elle sienne pour bâtir le monde, mais aussi comment la précise-t-elle pour dompter l'homme, qui devient ainsi à la fois maître et esclave en quelque sorte de sa propre démarche? Censée fournir démocratie, justice, sécurité, la vérité, dans son dévoilement progressif, a produit le bien-être et le bonheur, mais encore le totalitarisme, l'injustice, l'insécurité. » [Soulignement ajouté] C'est ainsi que le professeur Jacques Laplante, criminologue à l'Université d'Ottawa, entame le chapitre deux de son texte *La violence, la peur et le crime*.¹ Cette citation est fort utile afin d'introduire le sujet de cette recension, à savoir les enseignements du professeur Martin Innes portant sur les moyens et mécanismes qui donnent lieu au *social control*, c'est-à-dire les moult façons que les États, les sociétés et les puissants réussissent à entretenir et à exploiter le sentiment d'insécurité qui règne au sein des populations de l'Amérique du Nord et de l'Europe occidentale.

Ainsi, la page un du texte nous livre le message qui suit:

We live in a society that is straining for control. Driven by fears about the risks of being a victim of crime, that intermingle with a more diffuse and inchoate sense of insecurity, we clamour for new measures to try and regulate the people, places and behaviours that we believe threaten our sense of security. As a consequence, our public and private lives are increasingly subject to a range of formal and informal controls.

1. J. LAPLANTE, *La violence, la peur et le crime*, n° 26, Collection Sciences sociales, Presses de l'Université d'Ottawa, 2001, Ottawa, à la p. 27.

For example, public interactions increasingly take place under the gaze of the unblinking electronic eyes of Closed circuit television surveillance systems, whilst many people undergo forms of therapy in an effort to repair what they believe to be their 'flawed' personalities. At the same time, politicians from across the political spectrum respond to our demands, introducing punitive measures to control crime, such as 'three strikes and you're out' laws, or advocate a philosophy of 'zero tolerance', to deal with the seemingly encroaching disorder.

Cet extrait est suivi d'un court passage qui fait état de l'incohérence fondamentale qui est à l'enseigne de nos sociétés: «At the same time as our society is straining for control, it is also straining for freedom.» Peut-on mieux résumer la notion fondamentale qui sous-tend le rapport des forces entre gouvernants et gouvernés, entre les forces de l'ordre et le monde qu'habitent M. et de Mme Untel y compris leurs enfants notamment ceux du type Charles le téméraire, et entre les impératifs de la sécurité collective et les craintes du dirigisme?

Understanding Social Control Deviance, Crime and Social Order nous livre un éclairage fort utile sur toute cette question et réussit à mettre à nu le paradoxe selon lequel «... it is in part the increase in freedom that is responsible for the increasing demands for enhanced control.» (p. 1) Qui plus est, ce livre a le grand mérite de ne pas restreindre la portée de son analyse aux rapports qu'entretiennent les élus et leurs commettants mais aussi de souligner de quelle façon les rapports entre les classes sociales, voire entre les voisins, sont influencés par le besoin d'accroître le rayonnement de notre sentiment de sécurité.

Le professeur Innes, qui enseigne la sociologie à l'Université de Surrey et qui poursuit ses recherches dans les domaines de la sociologie de la déviance et du contrôle social, a publié de nombreux articles dans son champ de spécialisation, et nous fait part dans cet ouvrage du produit d'une réflexion longuement mûrie. Les conclusions qu'il nous livre sont évidemment le fruit d'une recherche minutieuse et empreinte d'une rigueur intellectuelle nullement amoindrie du fait que le texte s'inscrit dans une collection destinée à l'étudiant inscrit aux études du premier cycle.

Il sied de signaler de façon toute particulière qu'après avoir tracé au chapitre premier les grandes lignes de l'argumentation qu'il comptait exposer dans le cadre de cet ouvrage, et suite à un historique bien réussi de la notion du *social control* aux chapitres deux et trois, historique qui a l'avantage de mettre en relief les inconséquences et les contradictions des définitions que proposent les chercheurs quant à ce sujet de recherches, l'auteur nous intéresse vivement à la question de la *Everyday order* au chapitre quatre. La lecture que l'on est amené à faire de ce sujet est riche en découvertes portant sur l'occultation des gouvernements qui réussissent à « passer leur message », pour ainsi dire, portant sur la nécessité de se conformer au moyen des réseaux scolaires et de l'image de la famille qu'on véhicule. À ce sujet, il faut souligner l'excellence de l'analyse portant sur le rôle de la femme aux pages 54-57 et faire référence au livre du professeur Lucia Zedner, *Criminal Justice*² : « ... criminal justice sits at the most coercive end of a continuum of institutions of social order. Informal methods of socialization and social control continue to play a large part in dealing with petty delinquencies, disputes, and other forms of deviance. The role of the family, the school, religious institutions, and that more amorphous entity, the community, play an enduring and integral role in maintaining social order³. » (p. 3)

En guise de contraste, relevons que les premiers mots que l'on retrouve à la préface de la biographie de Jean Faucher portant sur Albert Millaire, *Entretiens*,⁴ sont les suivants : « Je trouve extrêmement sain pour une société qu'une de ses plus probantes institutions d'enseignement [il s'agit du Collège de l'Assomption] reconnaisse et honore, parmi bien d'autres vertus, le sens de la rébellion, l'audace toute nue, la marginalité et, pour tout dire, la plus tonique délinquance. »

Enfin, s'il y a de quoi critiquer quant au quatrième chapitre, c'est que l'auteur néglige la question de la religion en ce

2. L. ZEDNER, *Criminal Justice*, Oxford, Oxford University Press, 2004, 330 pages.

3. Voir aussi les pages 59-66 du livre, W.S. DEKESEREDY et coll., *Under Siege Poverty and Crime in a Public Housing Community*, Lexington Books, Lanham, Maryland, 2003, 184 pages.

4. J. FAUCHER, *Albert Millaire : Entretiens*, Montréal, Québec Amérique, 2004, p. 9.

qui a trait aux mécanismes de réglementation dite « douce ». Il y a fort à parier que les croyances religieuses influent énormément sur les choix que font les gens dans les rapports qu'ils entretiennent avec leurs gouvernements et c'est sans doute pour cette raison que les batailles scolaires ont tant fait couler d'encre car les enjeux pour les chefs d'États sont énormes en rapport au contrôle des milieux d'enseignements.⁵ Il suffit de songer au désir que caressent les dirigeants de former des populations enclines à se conformer au bon vouloir de leurs « chefs » pour comprendre l'enjeu.

D'autre part, le sixième chapitre saura intéresser ceux et celles qui désirent bien cerner le rôle que joue la détermination de la peine dans l'imposition du contrôle social alors que le prochain chapitre, « The Architecture of Social Control », nous montre de quelle façon « The design of the physical environment is a central facet of how actions and interactions are controlled, and does much to order human conduct. » L'analyse est bien réussie et explique très bien la notion des « broken windows and community control », aux pages 101-103, si chère aux politiciens de New York.

Enfin, il est de mise de souligner l'excellence de l'analyse que le professeur Innes a élaborée au chapitre neuf portant sur « Risks, Regulations and Audits ». Son argumentation démontre sans ambages que « ... social control is being recast and refigured » (p. 141) et, de même, car on ne saurait l'oublier, « ... control is both a product of, and producing, forms of organizations ».

Au demeurant, *Understanding Social Control Deviance, Crime and Social Order* contient des enseignements incontournables portant sur la notion de l'ordre social, une notion fondamentale à la collectivité canadienne si on se rappelle que l'article 7 de la *Charte canadienne des droits et libertés* se

5. Voir à ce sujet : T.-M. CHARLAND, *Le père Gonthier et les écoles du Manitoba*, Montréal, Fides, 1979, 130 pages. Il sera utile de citer le passage qui suit du livre magistral du Sud-Africain A. PATON, *Cry, the Beloved Country* : « He would go back with a new and quickened interest in the school, not as a place where children learned to read and write and count only, but as a place where they must be prepared for life ... [the schools] would take the place of tribal law and customs ». (p. 120) New York, Scribner, 2003, 316 pages.

lit ainsi : « Chacun a droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de sa personne; il ne peut être porté atteinte à ce droit qu'en conformité avec les principes de justice fondamentale. »

Gilles RENAUD
Juge
Cour de Justice de l'Ontario
Palais de Justice
29 ouest, Deuxième rue
CORNWALL (Ontario) K6J 1G3
Tél.: (613) 930-4533
Télec.: (613) 932-0507
Gilles.Renaud@jus.gov.on.ca